



CLDAO-hugolacroix
Vol.12, No 10 - Février 2023

<http://journallepont.ca>
journallepont@hotmail.com

JOURNAL
Le PONT
de PALMAROLLE



Expression de talents et de vie!



Impressionplus
La Sarre

IMPRIMERIE • CONCEPTION GRAPHIQUE
BANNIÈRES ET KIOSQUES D'EXPOSITION • AFFICHAGE
ENSEIGNES • ARTICLES PROMOTIONNELS
REPROGRAPHIE • RELIURE THERMIQUE

www.impressionplus.qc.ca • 819 333-2231 • 185, 2^e Rue Est, La Sarre (Qc) J9Z 2G7

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage
certifié
AMECQ

Culture
et Communications
Québec

Sommaire

HISTOIRE	8
Actualités	2-3
Affaires municipales	9
Souvenirs	12 - 13
Vie communautaire	9 - 14

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	3 - 4
*Gilles Fortier	14
*Cercle de fermières	11
*Francine Gauthier	7
*Félix Goulet	15
*MFC	10
*Lise Bouillon	6

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.-P. Robichaud
Vice-présidente : Christiane Plante
Infographiste
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Administrateur : Lise Bouillon

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité
dans **LE PONT**

C'est une visibilité
incontournable
Tiré à 665 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$
1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$
1/2 page 40 \$ - Page 70 \$
annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois

Expression de talents et de vie!



André Chrétien

Eh oui! C'est bien votre ex-journaliste au Journal Le Pont qui vous revient. Il est de retour pour couvrir un événement qui en vaut le coup : un spectacle de guitare et de chansons offert par des ados de 2^e secondaire de notre école du village.

Ayant déjà assisté à un semblable spectacle de nos jeunes dirigés par nulle autre que leur dynamique enseignante de musique, Karine Morasse, je ne pouvais refuser une telle chance.

Ma mémoire n'a pas tardé à me rappeler l'hommage que j'avais fait d'une prestation offerte dans « *le temps passé* », c'est-à-dire avant la pandémie... paru dans le numéro du Journal de janvier 2020. Cette année, c'est devant les résidents du Jardin du Patrimoine de La Sarre que nos jeunes musiciens et chanteurs du pavillon de Palmarolle de 2^e secondaire se sont produits.

Ah! me direz-vous, en décembre, c'était un concert où les guitares accompagnaient des chants de Noël... mais non! Quel bonheur pour le journaliste qui couvrait l'événement! On y entendait au-

cun chant de Noël, déjà, à la mi-décembre, il était comme bien d'autres « *tanné* » de ces refrains trop présents à la radio, à la télévision, etc.

Ce n'était pas non plus des classiques... mais un répertoire de chansons populaires, très populaires, au rythme desquelles on dansait, on bougeait selon les paroles et le tempo de la musique tels : La danse des canards, Agadou dou dou, pousse l'ananas et mouds l'café...

Chansons légères, mais musique bien orchestrée et synchronisée. Chaque guitariste avait devant lui un lutrin où il pouvait lire son morceau, ce qui évitait l'improvisation, la distorsion et la cacophonie; c'était « *scientifique et professionnel* » sans autant être statique et monotone. Le tout était teinté de sourires, de bonne humeur et de plaisir; plaisir qu'on a su communiquer aux quatre-vingts spectateurs, pensionnaires et parents présents.

Bravo à ces jeunes artistes du pavillon de Palmarolle et à leur enseignante, Karine!



Maitres Éleveurs Canadiens Holstein

**Le samedi 14 janvier dernier
a été dévoilé le prestigieux prix Holstein
Canada Maitres Éleveurs 2022.**

Jean-Pierre Robichaud

Trois fermes du Club Holstein Abitibi, toutes de Palmarolle, s'étaient classées chacune dans leur catégorie à ce concours annuel initié en 1929. Il s'agit de Ferme Beaudoin-Bégin Inc., Ferme Rescator Inc. (Jean-Sébastien East et Élise Côté) ainsi que Ferme des Pics (famille Fontaine-Lalancette).

Vingt éleveurs Holstein, dont dix du Québec, ont été sélectionnés et promus Maitres Éleveurs 2022.

Même si nos trois éleveurs de Palmarolle ne font pas partie de la liste des gagnants, cela demeure une grande fierté pour nos producteurs de lait membres du Club Holstein Abitibi de s'élever au sein de ce Club sélect.

Fondé vers 1977, le Club Holstein Abitibi, comptant 48 membres, a pour but de faire la promotion de la race et l'élevage Holstein.

Quatre éleveurs de Palmarolle sont membres du conseil d'administration soit Fabien Beaudoin, Jean-Sébastien East, Laurie Lalancette ainsi que Élise Côté.



Un cadeau littéraire

C'était Noël en retard ce matin dans le groupe 12

Guillaume Riopel

Avant les fêtes, chaque élève devait remettre un travail dans lequel il présentait un roman qu'il aimerait recevoir en cadeau et les raisons pour lesquelles il l'a choisi. Ce matin, tout le monde a pu recevoir son cadeau littéraire! Bonne lecture à tous!

La promesse (suite et fin)

Jean-Pierre Robichaud

« Marie, viens te réchauffer près du poêle, j'va prendre ta place », fit une voix qui lui sembla lointaine.

Lorsqu'elle releva la tête, Wilfrid, tout emmitoufflé, se tenait près d'elle. Le sourire forcé de ce dernier tentait de paraître rassurant. Elle posa tendrement une main sur le front du petit malade, le tendit à son mari, puis se leva péniblement, les jambes ankylosées par le froid sibérien régnant dans la pièce.

De l'autre côté de la porte, une réconfortante chaleur l'accueillit et l'enveloppa. Marie s'approcha du poêle que son mari avait rempli de bûches crépitant sous les morsures des flammes. Elle ouvrit la bougrine et tendit ses mains gourdes au-dessus des ronds de poêle. La forte chaleur fit rapidement picoter ses doigts puis la désagréable sensation envahit ses mains jusqu'aux avant-bras. Elle les frictionna vigoureusement. Elle tira une chaise près du poêle, s'assit et recommença à prier. La chaleur s'empara aussi de son esprit et elle s'assoupit, la tête affaissée sur le côté, la bouche entrouverte et la lèvre inférieure pendante.

Des pleurs envahirent son subconscient et elle entrevit soudain la Faucheuse mortelle drapée dans son long manteau noir, marchant vers son bébé. Dans un geste de protection, elle avança une main, les doigts crispés telles des griffes, et tenta d'agripper le manteau, voulant dénuder, démasquer la mort, l'annihiler. Le sinistre pantin s'approcha encore plus près du ber et, avec ses longues mains décharnées, saisit le bébé. Les cris du petit s'amplifièrent et lui écorchèrent les oreilles.

« *Non-on-on!* » cria-t-elle, s'éveillant en sursaut.

Telle une louve protégeant ses louveteaux, elle saisit le bébé geignant que Wilfrid, près d'elle, lui tendait. Marie reprit lentement ses esprits. Son mari lui signala que le corps du petit était toujours brûlant et qu'il faudrait le frotter avec de la neige. Elle constata avec morgue qu'effectivement l'état de son enfant empirait. À l'idée de le frotter avec de la neige, son réflexe fut de le serrer contre elle. Elle était affolée. Elle trouvait ça inhumain.

Mais elle se rappela que la garde avait dit « *en dernier recours* ». Résignée, elle acquiesça, les yeux embués de larmes.

Wilfrid sortit chercher de la neige dans un grand chaudron et il la versa dans l'évier de cuisine. La fièvre atteignait des proportions telles qu'ils durent le frictionner à plusieurs reprises, ce qui ramena heureusement la température du petit corps à un niveau moins létal. La peau laiteuse de petit se teinta de rouge et il n'avait même plus la force de protester. Puis ils l'emmaillotèrent de nouveau chaudement et le réinstallèrent sous la fenêtre ouverte. Marie insista pour le veiller. Wilfrid en profita pour aller à l'étable et servir le fourrage aux animaux qui meuglaient de faim. Marie entama alors un long soliloque.



« *Mon Dieu, je vous en supplie, sauvez mon petit Ulric. Prenez ma vie mais laissez vivre mon bébé... Je ne veux pas le perdre* », sanglotait-elle.

Elle réalisa tout à coup qu'au delà de la douleur de la délivrance, il y en avait une autre beaucoup plus lancinante, déchirante. La perspective de perdre un enfant lui lacérait l'âme. Elle se sentit soudain très seule, loin de tout, perdue dans un bled, sans médecin. Seule contre la maladie, seule contre la mort. Sa foi vacilla. Pendant un moment, elle se surprit à regretter son mariage en entrevoyant toutes les privations et les souffrances qui s'ensuivraient. Elle voyait autour d'elle toutes ces mères qui accumulaient avec résignation les marmots; elle voyait bien qu'elle aussi ne pourrait y échapper.

Sa première idée, lorsqu'elle avait fréquenté le couvent et tâté de l'enseignement classique, avait été de se faire religieuse, se rappelait-elle. Elle y avait alors fortement senti l'appel de Dieu. En ce moment difficile, elle regrettait avec nostalgie cet épisode de contemplation et de sérénité. Rappelée à la maison par son père pour remplacer sa mère internée, elle avait alors songé à se diriger vers l'enseignement. Mais le destin avait placé sur son chemin d'abord l'Abitibi, puis celui qui était devenu son époux. Et la dure réalité de la vie en colonie l'avait rattrapée. Elle avait prévu une manière de traverser la vie; c'était plutôt la vie qui la traversait d'une manière sur laquelle elle perdait tout contrôle.

Mais elle n'allait pas se laisser trimballer comme cela sans réagir, s'insurgea-t-elle. Elle n'allait pas se laisser faire. Si elle avait dû naguère ignorer l'appel du Très-Haut, elle résolut qu'elle ferait tout en son pouvoir pour remplacer cette perte. Elle s'agenouilla sur le plancher glacé.

« *Bonne Sainte Vierge, vous qui êtes une mère, vous allez me comprendre. Je vous implore... Dites à votre Fils que s'Il prête vie à Ulric, j'en ferai un prêtre, je vous le jure* ».

Son offrande perça-t-elle le plafond pour s'élever jusqu'à la résidence de son Seigneur?

Son serment fut-il entendu? Toujours est-il que dans l'heure qui suivit, la fièvre baissa d'un cran et diminua progressivement à mesure que la nuit avalait les heures.

« *Merci, bonne Sainte Vierge ! Mon petit est sauvé* », pleura-t-elle de reconnaissance à l'aube, devant son mari qui berçait, près du poêle, le bébé enfin assoupi.

Elle s'abstint toutefois de lui parler de sa promesse.



La petite Chapelle

G rard Lebel

En mai 1938, alors qu'elle  tait de passage   Qu bec, Flora ressentit de nouveau la pr sence de la Vierge Marie. En entrant dans la petite  glise de « *Notre-Dame-des-Victoires* », elle fut frapp e par la grande beaut  de la statue de la Vierge pr s de la balustrade. Elle ressentie alors comme un  clair, une illumination qui envahit tout son corps. Elle se surpris   dire alors : « *J'aimerais bien avoir un terrain et une belle statue sur celui-ci pour y prier* ».

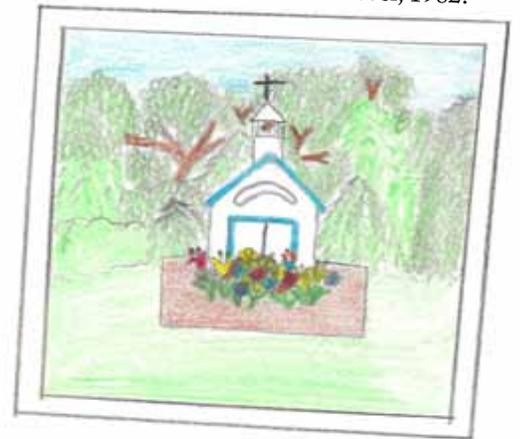
De retour   Palmarolle, Flora regarda les terrains pour y installer un lieu de pri re. N'ayant pas les moyens financiers, elle d t attendre 19 ans avant de pouvoir en acqu rir un. Un bon matin, elle se sentie pouss e par la Vierge et alla rencontrer Mme Fortin, propri taire d'un terrain pr s de la rivi re. Apr s lui avoir racont  son histoire, la dame lui lan a du coup : « *Je vous le donne !* ». Grande et merveilleuse surprise d'autant plus que le terrain n' tait   vendre sous aucune consid ration. Flora en conclut qu'une fois encore, la Sainte Vierge  tait intervenue et lui avait offert ce terrain. Le terrain f t alors acquis en 1957, pendant le mois de mai, mois de Marie. Un premier petit sanctuaire f t  rig  pr s de la rivi re, connu alors sous le nom de « *La petite Chapelle* ».

D s le mois de mai jusqu'  la mi-octobre, Flora allait chaque nuit r citer son rosaire pr s du petit sanctuaire. Elle demandait   la Sainte Vierge de lui donner un signe si elle voulait r ellement un centre marial   Palmarolle. Le 15 octobre au soir, d s qu'elle s'agenouilla pour prier, « *La petite Chapelle* » f t tout illumin e en plus d'un jet de lumi re venant du ciel l'entourant elle et le sanctuaire. Elle pensa d'abord   une lumi re d'automobile, mais aucune voiture  tait alentour et la lumi re provenait d'en haut, du ciel. Elle comprit alors qu'il s'agissait du signe qu'elle attendait. Ainsi, un autre sanctuaire, soit celui toujours en place actuellement, f t construit en 1961. Il est assez grand pour pouvoir y  tre abrit  pour la pri re m me en hiver. Le sanctuaire a  t  d di    Notre-Dame-de-la-Confiance, nom qui a  t  inspir  par la Vierge elle-m me. C'est en 1971 que Flora f t inspir e pour la construction d'une troisi me chapelle, assez spacieuse pour pouvoir accueillir des groupes de p lerins et y c l brer la messe.

Heureuse de me rappeler son histoire, Mme Flora Lapointe me raconte un autre grand prodige de la Vierge Marie qui s'est produit le 9 septembre 1979 au sanctuaire. Une dame prenait alors des photos de la chapelle. En posant le doigt pour prendre la photo, il y eut un  clair. Toutefois, aucun orage ne se pr parait puisque le ciel  tait tout bleu, sans nuage. Une fois la photo d velopp e, des fleurs d'un autre pays, et o  aucune fleur n'avait  t  plant e, apparaissaient devant la chapelle. Des expertises, dans un laboratoire r put  de Montr al, ont d montr  qu'il ne s'agissait aucunement d'un truquage. Encore une fois, la gr ce de la Sainte Vierge Marie avait laiss  un signe de sa pr sence en ces lieux.

Ma rencontre avec Mme Flora Lapointe f t des plus inspirantes. Toute sa vie, elle a pri  avec d votion et cru en la bont  de la Vierge Marie. Elle rapporte avoir re u beaucoup de gr ces et de faveurs obtenues par la d votion   Notre-Dame-de-la-Confiance. Elle a b ti un sanctuaire, un lieu mythique et de beaut  au centre du village de Palmarolle. Il est non seulement un lieu de pri re et de d votion   la Vierge, mais aussi un lieu embl matique et historique de Palmarolle. En esp rant que nous et les g n rations   venir saurons garder la m moire de ce lieu.

Dessins : G rard Lebel, 1982.





Lise Bouillon

LE RENOUVELEMENT DE BAIL ET LA HAUSSE DE LOYER (2e partie)

Le site du Tribunal administratif du logement (TAL) fournit un formulaire de calcul qui permet d'évaluer, en insérant les données requises, la hausse acceptable pour chaque loyer. S'il n'est pas obligatoire, il reste que ce formulaire peut, en illustrant les calculs et les données pertinentes, faciliter les négociations entre le locateur et le locataire. Le formulaire énumère les différentes dépenses que le TAL prendrait en compte.

Que puis-je répondre à la proposition de modification des conditions du bail?

Dans le mois qui suit la réception de l'avis de modification du locateur, vous pouvez soit :

- aviser le locateur que vous désirez quitter le logement;
- aviser le locateur que vous acceptez les modifications. Le bail sera ainsi reconduit selon les nouvelles conditions;
- aviser le locateur que vous refusez les modifications proposées.

Le bail sera ainsi reconduit, mais le locateur pourra s'adresser au TAL pour qu'il décide du sort des modifications proposées.

Attention! Si vous n'avisez pas le locateur de votre refus, la loi considère que vous avez accepté les modifications proposées. Il est donc important d'aviser votre propriétaire si vous n'êtes pas d'accord avec ses propositions.

Que peut faire le locateur si je refuse la hausse de loyer?

Dans le cas où vous refusez la hausse de loyer ou les modifications proposées par le locateur, ce dernier a 3 options :

1. Il peut décider de ne rien faire. Dans ce cas, le bail sera renouvelé aux mêmes conditions qu'avant.
2. Il peut négocier avec vous pour conclure une entente. En effet, il est toujours possible pour le locateur et le locataire de s'entendre à l'amiable.
3. Il peut s'adresser au TAL pour qu'il fixe le montant du loyer ou qu'il se prononce sur la modification contestée. Il a un mois après avoir reçu votre avis de refus pour le faire.

Lorsqu'il fait une demande en fixation de loyer, le locateur doit :

- vous notifier la demande de fixation de loyer. Notifier veut dire qu'il doit vous envoyer la demande pour que vous en ayez connaissance (ex. par poste recommandée, par huissier ou en main propre avec un accusé de réception);
- déposer au dossier du TAL la preuve qu'il vous a notifié la demande. Il a 45 jours pour le faire, sinon le TAL ferme le dossier;
- compléter le formulaire de calcul qu'il aura reçu du TAL;
- vous notifier le formulaire complété;
- déposer au dossier du TAL le formulaire complété;
- déposer au dossier du TAL la preuve qu'il vous a notifié le formulaire. Il a 90 jours à partir de la réception du formulaire pour le faire, sinon le TAL ferme le dossier.

Si le TAL accepte la hausse du loyer, vous ne pourrez pas changer d'idée et annuler le renouvellement du bail, à moins d'une entente avec le locateur.

Qu'arrive-t-il si je ne reçois aucun avis de modification des conditions de bail?

Si vous n'avez reçu aucun avis du locateur vous indiquant une hausse de loyer ou une modification de bail, vous pouvez décider de conserver votre logement aux mêmes conditions, ou aviser votre propriétaire que vous allez quitter le logement.

Dans le cas où vous désirez rester dans votre logement, aucun avis n'est nécessaire. Le bail sera renouvelé automatiquement et dans les mêmes conditions que le bail antérieur.

Si vous faites le choix de déménager, envoyez à votre locateur un avis de non-reconduction du bail. Le TAL a développé pour vous un modèle à cette fin.

S'il n'y a pas de durée fixée pour ce bail, le locataire doit donner un avis écrit d'un à deux mois avant de quitter les lieux. S'il s'agit d'un bail de 12 mois ou plus, le locataire doit donner son avis entre 3 et 6 mois avant la fin du bail. Donc, pour les baux se terminant le 30 juin, l'avis doit être donné entre le 1^{er} janvier et le 31 mars.

J'habite dans le logement, mais je n'ai pas signé le bail. Le locataire meurt ou décide de s'en aller. Puis-je rester?

Dans certains cas, oui, en vertu du droit au maintien dans les lieux. Voici les conditions pour chacune de ces deux situations.

Si le locataire décide de s'en aller

Vous pouvez rester et devenir locataire si vous remplissez les 3 conditions suivantes :

1. Vous êtes :
 - l'époux ou le conjoint uni civilement du locataire;
 - le conjoint de fait du locataire, habitant avec lui depuis au moins six mois;
 - un membre de la famille proche ou de la famille par alliance du locataire, habitant avec lui depuis au moins six mois. Ici, « alliance » ne vise que l'alliance résultant du mariage ou de l'union civile.
2. Vous continuez d'habiter le logement.
3. Vous envoyez au propriétaire un avis écrit dans les deux mois suivant la fin de la cohabitation. Cet avis doit indiquer qui vous êtes et le fait que vous voulez exercer votre droit au maintien dans les lieux. Vous pouvez vous servir du modèle « Avis en cas de cessation de cohabitation » disponible sur le site du TAL.

Si le locataire décède

Vous pouvez rester et devenir locataire si vous remplissez les 3 conditions suivantes :

1. Vous habitiez avec le locataire au moment de son décès.
2. Vous continuez d'habiter le logement.
3. Vous envoyez au propriétaire un avis écrit dans les deux mois suivant le décès. Cet avis doit indiquer qui vous êtes et le fait que vous voulez exercer votre droit au maintien dans les lieux. Vous pouvez vous servir du modèle « Avis en cas de décès du locataire » disponible sur le site du TAL.

Voyage... voyage!

Ah! La simple idée du voyage nous fait déjà décoller...



Francine Gauthier

À vrai dire je n'ai pas beaucoup voyagé en dehors du Québec. Jeune, j'en ai fait le tour sur le pouce, de long en large, d'est en ouest et du nord au sud, à l'exclusion de la Côte-Nord, pays de Vigneault. Les auberges-jeunesse étaient alors un refuge par excellence. Mon meilleur souvenir se rattache à celle de Baie-Saint-Paul, dans la colline où abondaient bleuets et panoramas grandioses... Me restent quelques savoureuses anecdotes, comme celle d'avoir été témoin des débuts du Cirque du Soleil, entre autres...

Si j'avais un jour le choix d'un pays à visiter pour vrai, je m'en tiendrais tout bêtement à la France ou à l'Italie ou encore à l'Allemagne, à cause de l'Histoire et de la culture qui déboulent des murs, de l'architecture, des musées et des bibliothèques. À vrai dire, tout pays est certes digne d'intérêt et je ne doute pas de l'emballement que me causerait l'inévitable choc de culture au contact de ses habitants. J'aime la marche, il y a tant à voir, tant à découvrir! Les trésors des villes et la campagne ne seraient pas en reste. Somme toute, ce serait très fatigant, mais... la tomme de chèvre... l'huile d'olive, les ruines millénaires, les vignobles à perte de vue et la lavande plein les narines... Mais bon! Tout ne se résume pas aussi facilement mais aller aux petites fraises des champs, c'est aussi voyager, à mon sens. Lire un livre dont l'histoire se passe en ces lieux lointains, visiter des jardins centenaires en images alimentent le rêve et nous laissent présumer de tout ce qui existe au-delà de l'imagination construite à partir de mots ou d'images. Le plaisir et la connaissance sont déjà là!

À priori, le voyage doit être édifiant, mais il peut être de nature essentiellement ludique aussi, pour ceux que l'évasion sur une île lointaine au soleil séduit. Pourquoi édifiant? Parce que le voyage devrait élargir non seulement nos horizons, mais aussi notre conscience. En d'autres mots, nous devrions

revenir de voyage grandis, meilleurs, imprégnés de l'autre, à la rencontre de qui nous avons appris quelque chose, à la rigueur sur nous-mêmes! Sur notre façon de voir la vie désormais après une telle expérience... un tel dépaysement ou choc culturel. Le plus loin où je suis allée : New York! Et j'en suis revenue transformée. Ma vision taciturne de cette mégapole en a été complètement métamorphosée! Grâce surtout aux gens nombreux, mais courtois, grâce aux arts, mais aussi aux énormes empilades improvisées de sacs poubelle à même les trottoirs au pied des immeubles à étages – ceci explique cela – et à la présence non moins visible de gros rats qui m'ont fait apprécier ma lointaine campagne. Look at the rats! Look at the rats! disait en pleine rue un père à son jeune fils.

J'ai déjà rêvé à la péninsule scandinave, surtout depuis que j'ai lu il y a longtemps Selma Lagerlöf, *Le merveilleux voyage de Nils Holgersson à travers la Suède*, une belle brique qui fond comme du beurre à la lecture! Parce que c'est loin, sauvage, attachant et... édifiant! Plein d'enseignements et de grandeur d'âme. Un beau voyage à vol d'oiseau! Des oies sauvages qui font leur migration saisonnière sur une année, du sud au nord au sud, accompagnées de ce petit poucet, autrefois malicieux gamin à qui un lutin a jeté un sort pour lui apprendre à devenir meilleur! Protégé par les oies au début du roman, c'est bientôt lui qui les défend à mesure que l'histoire se corse. Et ça finit bien! Aventure, initiation, exaltation des valeurs d'écologie, d'entraide et d'amitié, ce merveilleux voyage dans

un livre vous rendra le sourire. Oui! J'irais volontiers donc, voir Stockholm, la mer Baltique et ses fjords. Mais... quand on a vu le Saguenay, on a vu les fjords de la Suède et de la Norvège, non?

Selma Lagerlöf, *Le merveilleux voyage de Nils Holgersson à travers la Suède*, 1906, Actes Sud, 634 p.



Tant de progrès... et pas de dettes

(suite et fin)

Jean-Pierre Robichaud

Ce dernier texte met fin à la longue série (Rétrovisueur) sur les débuts de Palmarolle et l'empreinte que le curé Halde y a laissé. À l'aube du centenaire de notre village, nous avons crû bon de rappeler à nos lecteurs ces moments charnières ainsi que le modèle de société que les premiers arrivants nous ont légué.

Palmarolle possède, on l'a vu, son rouage paroissial et scolaire. Elle songe maintenant à compléter son organisation car elle est devenue adulte, estiment ses paroissiens.

Aussi conviendrait-il qu'elle eût son organisme municipal. Celui-ci est institué en 1930. Amédée Rodrigue recueille l'honneur de diriger le premier conseil. Ses successeurs à la mairie seront Orner Tounsignant, Ildephonse Dallaire, Robert Pelletier, et Stanislas Pelletier le maire actuel. Émilien Bégin sera secrétaire-trésorier à partir de janvier 1931.

L'achat d'un catafalque cette année-là est certes moins important que la création du conseil municipal, mais l'événement vaut d'être signalé à cause de la leçon qu'il provoquera 17 ans plus tard. En 1947, en effet, Palmarolle fera cadeau de cet appareil funèbre à l'île Nepawa. Cette sollicitude des anciennes colonies pour leurs sœurs cadettes n'est-elle pas admirable!

Mgr Rhéaume qui, le 5 juin 1930, revient à Palmarolle y confirmer trois enfants, n'est pas moins émerveillé qu'à sa première visite pastorale. Monseigneur passe dans la paroisse quelques jours avant la mort d'Adolphe Paradis, premier épicier, premier maître de poste et premier secrétaire de la commission scolaire. Celui-ci décède à l'âge de 32 ans et 6 mois.

Quoiqu'on en puisse penser en certains milieux, les colons ne sont pas réfractaires à l'idée d'embellissement. Preuve, ces beaux parterres à la devanture de la maison de défricheurs. La preuve, les résidents de Palmarolle la donnent pour leur part en assistant nombreux, le 21 mai 1931, à la première fête des arbres dans leur paroisse. M. le curé Halde a une façon originale de clore cette journée : il fait l'exercice du mois de Marie au cimetière, où s'est terminée la plantation. Cette fête des arbres provoque chez le curé de Palmarolle des réflexions auxquelles nous nous en voudrions de ne point faire écho. Aucun domaine ne laisse donc indifférent cet esprit pratique!

« Dans ses pérégrinations à travers l'Abitibi, commente l'abbé Halde, le voyageur est frappé par la nudité du sol : point d'arbres dans les villages, non plus qu'aux abords des routes, des maisons et de leurs dépendances. Ce dénuement frappe davantage le visiteur s'il vient d'un de ces coins pittoresques du bas de la province où chaque village est un bosquet, où des arbres majestueux bordent les routes, où chaque demeure disparaît sous les branches des ormes sé-

Source : Gérard Ouellet, Hier à Palmarolle

Rétrovisueur



culaires, des érables, des pins ou des peupliers. La situation en Abitibi s'explique facilement. D'abord les beaux arbres d'ornementation n'y existent pas. Si l'on en veut transporter du bas de la province, le climat froid rend très difficile leur croissance. Il reste que l'on doit se contenter, pendant un temps du moins, des essences du pays. »

Et l'abbé Halde d'ajouter ces considérations non moins à point : « La conservation des arbres d'ornementation a été impraticable en Abitibi pour deux raisons principales. D'abord le brûlage des abatis requiert un travail considérable pour que soient protégés les arbres restés debout, et on n'y réussit pas souvent. De plus, la plupart de nos arbres, l'épinette surtout, une fois privés des essences qui les entouraient ne résistent pas à la violence du vent et, déracinés, ils sont renversés. Voilà qui explique un peu la difficulté du colon à se conserver des arbres. Au surplus, si le défricheur est lui-même prudent, son voisin, ou son deuxième voisin, qui fait aussi des feux d'abatis, peut l'être moins et détruire en l'espace de quelques heures ce que le premier conservait comme la prunelle de ses yeux. »

« À ces causes, termine l'abbé Halde, l'on pourrait en ajouter une troisième. La première tâche qui réclame l'attention du colon à son arrivée sur son lot, c'est d'abattre progressivement son boisé pour se construire et faire ses cultures. Or on dirait qu'après un certain temps consacré à ce travail pénible mais nécessaire, le défricheur finit par considérer l'arbre comme un ennemi qu'il faut abattre à tout prix, et il n'en épargne pas un seul. »

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

SUZANNE BLAIS
DÉPUTÉE D'ABITIBI-OUEST
suzanne.blais@abou.assnat.qc.ca

Bureau Amos :
819 444-5007
259, 1^{re} Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1V1

Bureau La Sarre :
819 339-7707
29, 8^e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1N5



**Prochaine séance du conseil
6 février 2023**

La séance a lieu à 19 h, au 124 rue principale, Palmarolle

Les séances ont lieu le premier lundi du mois (sauf exceptions) à 19 h à la grande salle du Centre municipal, située au 124 rue Principale, à Palmarolle.

En tant que citoyens, vous êtes les bienvenus à chaque séance publique du conseil municipal. C'est la façon la plus efficace de vous informer de ce qui se passe dans votre municipalité.



COMPTES DE TAXES 2023

*Prenez note que les comptes de taxes pour l'année 2023
seront envoyés vers la fin février.*

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 7 mars 2019, le Règlement n° 314 a été adopté. Ce règlement modifie le paiement des taxes foncières municipales qui est désormais effectué en six (6) versements au lieu de quatre (4). Cette modification au règlement a été adoptée afin de faciliter le paiement des taxes avec la répartition des versements moins élevés.

Le premier versement doit être effectué le trentième (30^e) jour qui suit l'expédition du compte.

Le deuxième versement sera effectué au cinquantième (50^e) jour après le premier, et ainsi de suite pour les autres versements, à cinquante (50) jours d'intervalle entre chaque versement. Les dates des versements seront bien indiquées sur les petits coupons au bas de votre compte de taxes.

COMMENT BIEN UTILISER LES CENDRES DES FEUX DE CHEMINÉE ?

Il fait froid, vous avez mis en route votre cheminée. Vous vous retrouvez avec quelques seaux de cendres et vous ne savez pas quoi en faire. Pourtant, la récupération de cendres est une bonne habitude à prendre, puisqu'elles s'avèrent bien utiles pour l'entretien de la maison.

Les cendres de bois sont riches en sels minéraux, principalement du calcium sous forme de chaux (20 % à 50 %), silice (14 %), potasse (2 à 9 %), magnésium (1 à 4 %) et phosphore (0,5 à 2 %). Des atouts qui rendent la cendre très utile pour toutes sortes de tâches dans la maison et le jardin.

Que faire avec des cendres de bois ?

Utiliser comme engrais;
Les cendres pour faire la lessive;
Les cendres pour dégraisser;
Nettoyer les vitres de la maison;
Pour éliminer les mauvaises odeurs;
Pour se laver les cheveux;
Pour éloigner les fourmis;
Pour faire fuir les souris et les rats;
Pour repousser les puces, les poux et les tiques de vos animaux;
Pour faire briller argenterie et cuivres;
Pour faire fondre la glace.
Utilisez-le même pour débloquer une voiture dans la neige!

La Municipalité vous demande pour votre sécurité et la sécurité des personnes qui récupèrent vos poubelles, de ne pas mettre vos cendres dans les bacs de poubelles ou de récupération.



(Source : consoglobe.com/faire-cendres-bois, comment-economiser.fr)

DISPOSITION DE LA NEIGE

Nous aimerions vous rappeler que selon le règlement 188 de la Municipalité de Palmarolle, il est strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la neige se trouvant sur son terrain, ou tout autre endroit et de la laisser le long ou en travers des trottoirs, rues, ruelles, avenues ou rangs de la Municipalité.

Nous comptons sur votre collaboration!



BIBLIOTHÈQUE

Les heures d'ouverture de la Bibliothèque de Palmarolle pour la période hivernale sont le mercredi, de 12 h à 20 h 30.

MAIS... POURQUOI?

Dolores Guertin-Audet

Des rumeurs ont laissé croire à certaines personnes que notre ex-gardien de la foi dans la communauté, l'abbé Denis aurait laissé la prêtrise. Je me dois de rétablir la vérité; voilà pourquoi avec sa permission, je vous transmets ses paroles écrites publiquement...

MAIS POURQUOI?

Comme pratiquement tout le monde au pays, j'ai été bouleversé par les actualités de ces derniers mois; peut-être plus même car j'ai donné ma vie au Seigneur par un engagement au sein de cette Église qui se retrouve maintenant bien discréditée. Les découvertes dans les pensionnats amérindiens, les poursuites qui n'en finissent plus contre des membres du clergé; il y a de quoi se décourager. J'en suis venu à me poser cette question à plusieurs volets :

MAIS POURQUOI?

« Mais pourquoi le Seigneur qui a promis de soutenir son Église a-t-il permis une telle situation? » « Mais pourquoi des hommes qui ont engagé leur vie pour le Christ en sont-ils arrivés à commettre des actes aussi répréhensibles? » C'est à n'y rien comprendre. Et je me suis même posé la question fatidique : « Mais pourquoi demeures-tu prêtre catholique aujourd'hui? » J'ai pris le temps de bien réfléchir.

Contrairement aux situations mises de l'avant dans les médias ces derniers temps, les expériences que j'ai vécues dans la foi catholique se sont toujours révélées fructueuses.

L'exemple donné par ma famille, mes parents, mes grands-parents, c'est de l'or en barre surtout parce qu'ils m'ont appris que la chose la plus importante dans notre foi, c'est de rendre service avec générosité. La catéchèse vécue pendant des années à l'école, loin de nous fermer sur le monde, nous ouvrait le cœur à l'humanité entière. J'ai été élevé dans une atmosphère de démocratie religieuse où nous avons le droit d'exprimer notre opinion. Avec le Concile II, on nous a appris que le salut était offert à tous : le Seigneur désire rassembler auprès de lui les musulmans, les bouddhistes, les hindouistes, les juifs, les athées, tout comme les chrétiens que nous sommes, car tous, nous sommes ses enfants.

Si je suis prêtre aujourd'hui, c'est parce qu'à l'âge de 16 ans, le Seigneur s'est invité chez moi. Sa présence s'est fait un feu qui rafraîchit; j'ai eu le sentiment de communier avec l'Être qui m'a donné la vie. Il n'y a eu aucune parole mais un message qui disait : Va de l'avant ...

« Mais pourquoi m'a-t-il choisi, moi? »



Quand je me ferme les yeux, que j'entre en moi, j'ai encore la chance de ressentir cette présence d'amour et de vie qui me dépasse. elle ne m'a jamais quitté. Je ne serais plus rien sans cette force d'amour. Je ne peux pas la renier en abandonnant ma mission parce que d'autres ont failli. Il faut que la souffrance que tout cela me cause devienne prière.

Oui, j'ai pris le temps de bien réfléchir. J'en suis venu à comprendre que demeurer prêtre catholique et chercher à être bon pour tous c'est ma manière à moi de m'élever contre tout ce qui se dévoile aujourd'hui.

Toutes ces poursuites amèneront peut-être l'institution Église à la faillite. Ce n'est pas grave. Le seul vrai Temple, c'est le cœur de chaque être humain. La seule vraie richesse, c'est de goûter cet amour qui invite à l'éternité. (Propos de Denis Villeneuve, Ptre)

Restaurant Au Ptit Bonheur



Services offerts

Menu du jour
Repas pour emporter
Brunch du dimanche
Salle privée
Terrasse

(819) 787-3777
 175 Principale, Palmarolle

Propriétaires: Franco et Valérie Bordenave, Guy Belanger



Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau
 PHARMACIENS - PROPRIÉTAIRES

84, 5^e Avenue Est
 La Sarre (Québec) J9Z 1K9
Tél.: (819) 333-1160
Fax.: (819) 333-3534

Pharmacie Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à 



Cercle de fermières Palmarolle n° 31

N'oubliez pas notre rendez-vous...

8 février : 2^e réunion régulière, 19 h

Saint-Valentin *On porte du rouge*

Journal de bord :

- ✓ Petites bouchées en lien avec la thématique; (*pour nous sucrer le bec*)
- ✓ Artisane à l'œuvre.



PETITS POTS « STYLE TIRAMISU » À LA NOIX DE COCO, AUX FRAMBOISES ET À LA CANNELLE

INGRÉDIENTS

- 8 biscuits doigts de dame

POUR LA GARNITURE À LA NOIX DE COCO

- 1 tasse de noix de coco râpée
- ¾ tasse de lait régulier (ou d'eau)
- 1 c. à soupe de sirop d'érable
- 1 c. à thé de cannelle moulue

POUR LE SIROP AUX FRAMBOISES

- 1 tasse de framboises surgelées, décongelées
- 2 c. à soupe de sirop d'érable



ÉTAPES

1. Dans un bol, mélanger tous les ingrédients « pour la garniture à la noix de coco », puis laisser reposer au réfrigérateur pendant 30 minutes.
2. Avec un robot-mélangeur puissant, broyer la garniture à la noix de coco, puis réserver.
3. Au pied-mélangeur, broyer les framboises avec le sirop d'érable, puis réserver.
4. Garnir le fond des verrines avec la moitié de la garniture à la noix de coco.
5. Couper la moitié des biscuits en 2 ou en 3, puis les tremper dans le sirop aux framboises. Disposer les biscuits dans les verrines par-dessus la garniture à la noix de coco, puis verser la moitié du sirop.
6. Garnir avec le reste de la garniture à la noix de coco, puis former un autre étage avec les biscuits trempés dans le sirop et le reste du sirop.
7. Laisser reposer au réfrigérateur pendant 30 minutes avant de servir.



Crédit photo: Pierre Garneau

À genoux : Roger Séguin, André Vézeau, Gérard Paquin,

Debout: Yvon Laroche, Ueli Dietiker, Klaus Spiecker, Louisa Nicol, Claude Gauthier, Alain Leduc, Pierre Kohler, André Thérooux, Pierre Gérard, Gérald Brunet, Fernand Vézina, Graeme Ross, et Michel Fournier

Des patins de «FILLE» ... suite

Louisa Nicol

Ils venaient d'arriver au village. Avant, ils fréquentaient les écoles de rang : rang 4, rang 6 et 7 et les écoles du rang 9 et 10. Ces écolières et ces écoliers venaient pour suivre leurs études au secondaire. Parmi eux figuraient de nouveaux garçons notamment les frères Vachon du rang 4, Anicet, Gérald et Rogatien. Tous les trois formaient au hockey.

Cette année-là, fut celle de mon premier béguin (je le voyais dans ma soupe). Et je me suis découvert une passion pour le hockey. Il servait à la messe, et si je ne le voyais pas à la basse-messe c'est qu'il servait à la grand-messe; alors j'assistais aux deux messes. Pour lui, je suis devenue très pratiquante. Durant le temps qu'à duré mon engouement secret pour Anicet (oui c'est bien pour lui), pour le voir, que j'ai prié assez, et ce, pour le reste de ma vie.

Si ce n'avait été de « *bougon* » Aubin qui s'objectait à accepter une fille dans l'équipe de hockey, j'aurais pu jouer avec les frères Vachon dont le célèbre gardien de but, Rogatien.

Comme plusieurs de mes compagnes et compagnons du secondaire, plusieurs garçons partaient pour les collèges classiques d'Amos, de Rouyn, de Montréal et de Québec. Les filles, celles qui avaient échappé au mariage, allaient après le secondaire en spécialisation scientifique, en secrétariat ou en santé comme infirmières.

Sans trop de tourment, j'étais surtout sensible à la beauté physique de chacun et je remarquais celui qui avait un style ou une personnalité originale. J'avais une cousine à qui je confiais mon secret et qui, à chaque fois, me disait que ce même jeune homme avait le béguin pour elle.

DÉCEPCIONNE!

Les cœurs qui battent, les chagrins d'amour naissant, les premières approches sont le lot de notre adolescence. Nous nous essayions à trouver les mots pour décrire ce que nous éprouvions. Fabiola lisait les romans de Margareth Daley, genre littéraire « *fast food* » que nous trouvions au jubé de l'église qui nous tenait lieu de bibliothèque au temps de la censure.

De la belle visite chez les Lapointe



Pierre Aubin



Jocelyne Caron et Fernand Labonté

PAR JOCELYNE LAPOINTE-BOURGEOIS

Un jour on a eu une belle surprise! Maurice et Françoise Aubin sont venus nous visiter avec leurs enfants Michel, Alain et Josée. Claude était tellement content de revoir son grand ami Michel. Ils sont arrivés aussi avec Fernand Labonté et Jocelyne Caron ainsi que leurs filles Maryse et Marie-Claude. Je les gardais toujours avant qu'on déménage. On était tellement heureux de voir du monde qu'on connaissait. Cette journée-là, on avait ramassé des bleuets dans le petit bois derrière la maison. Maman avait fait cuire un bon rôti de bœuf et légumes et pour dessert on avait un pouding aux bleuets. On aurait dit qu'on avait le pressentiment d'avoir de la visite. La maison était en fête! Ils sont repartis le lendemain matin pour continuer leur voyage. Encore une fois on faisait nos adieux. Ça nous avait fait tellement de bien à toute la famille cette visite.

Il y avait un parc de jeux pas trop loin de notre maison. À part les balançoires qu'on avait à l'école de Palmarolle, on n'avait jamais vu de parc avec toutes sortes de jeux pour enfants. On y allait de temps en temps et mes jeunes frères et sœurs s'amusaient beaucoup. En face de chez nous ils vendaient des donuts. Wow! Que c'était bon! Ça aussi c'était nouveau pour nous autres. Les seuls beignes qu'on connaissait étaient ceux que maman faisait durant le temps des fêtes.

Un certain dimanche, mes deux sœurs, Lise et Marjolaine, avaient décidé d'aller à l'église. Je ne me souviens plus pourquoi je n'y suis pas allée. Il fallait probablement que je m'occupe de Mario et Michel. En s'en allant à l'église, elles ont vu une grosse maison avec beaucoup de

marches d'escalier. Pensant que c'était l'église, elles sont entrées dans la maison. Lise a dit qu'il y avait beaucoup de monde avec des tables partout. Quand elles se sont aperçues que ce n'était pas l'église, elles sont sorties en riant comme des bonnes et ont continué leur chemin. Après la messe, Marjolaine est sortie la première. Lise ne la voyait pas sur le trottoir; alors elle est retournée seule à la maison, pensant que Marjolaine serait déjà là. En arrivant chez nous, maman a dit : « *Où est Marjolaine?* » Lise lui a dit qu'elle était sortie de l'église avant elle et qu'elle ne l'avait pas revue. Maman est tout de suite partie à sa recherche. Elle a retrouvé Marjolaine qui pleurait en face de l'église, mais de l'autre côté de la rue. Elle avait oublié que l'église était sur le même côté du chemin que notre maison. Pauvre petite fille! Elle n'avait que 8 ans. Ce qui était bon d'elle, c'est qu'elle ne bougeait plus quand elle s'apercevait qu'elle était perdue, tout comme au centre-ville de Montréal.

Une autre anecdote qui me revient à la mémoire c'est quand maman et papa se préparaient pour aller travailler. Il était très tôt le matin et j'étais encore couchée. Mon jeune frère Mario qui avait 3 ans avait eu la diarrhée durant la nuit. Papa l'avait mis debout dans le bain pour qu'il ne salisse pas partout. Tout d'un coup j'ai entendu papa crier : « *JOCELYNE, viens ici!* » Ensuite il disait à Mario avec une voix toute douce : « *C'est correct mon petit gars, on va prendre soin de toi* » et encore il criait : « *JOCELYNE, viens ici tout de suite* » Oh boy! Je savais ce qui m'attendait; c'est pour ça que je faisais semblant de dormir. Malheureusement, ça n'a pas marché! Haha!



Merci pour votre confiance!

**C'est avec beaucoup de plaisir
que le travail continue.**

Gardons contact!

lemire.info | Sebastien.Lemire@parl.gc.ca | 819 762-3733
33-A, rue Gamble Ouest, RC 15
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R3



Baril de lait en poudre

Gilles Fortier

Encore une fois voici un objet que l'on ne voit pas souvent : un baril de lait en poudre de la compagnie Borden Condensed Milk.

En 1856, Gail Borden, un entrepreneur inventeur, possédait des laiteries. Il inventa un procédé pour condenser le lait et le mettre en poudre.

En 1861, pendant la guerre de Sécession aux USA, Borden empocha beaucoup d'argent grâce à son invention. L'armée y a vu tout de suite l'avantage du lait en poudre en ayant beaucoup moins de perte que le lait nature.

Profitant de l'occasion, Borden créa sa compagnie sous le nom de New York Condensed Milk. En 1899 il ouvrit une succursale à Toronto et un autre nom apparaît, soit Starlac Powder Skimmed Milk (Starlac lait écrémé en poudre). En 1919, encore une fois il changea le nom de la compagnie pour Borden Company et ouvrit d'autres succursales, notamment une à Montréal en 1930. De nos jours, la compagnie porte le nom de Borden Dairy et le bureau chef est situé à Dallas, Texas.

Ce baril vient de Starlac Brand, The Borden Company Toronto et est daté 12-12-1961. Les dimensions sont : 26" haut x 16" de diamètre. Il est fait de carton avec le fond et le couvercle en métal.

NDLR : la chronique du mois dernier sur le cendrier-pneu était la 100e de Gilles.



COMMUNAUTAIRE



AVIS à toute la population d'A-O

Le 1^{er} février prochain, à 19 h,
au centre municipal de Palmarolle
124, rue principale, en haut (salle des Chevaliers de Colomb)

vous êtes tous invités, membres et non-membres, à une soirée d'information avec le conseiller fraternel Mr Djino Marcotte qui nous parlera de tous les services que les Chevaliers peuvent recevoir soit pour un placement, une assurance et autres... Bienvenue à tous.



Lotte de 11.83 lbs

Les poissons indésirables

Félix Goulet

Je dois vous faire une confession. Quand j'étais plus jeune et que je passais mes journées à pêcher sur le bord de la rivière Dagenais, je laissais mes laquaiches et mes barbottes mourir au gros soleil.

La raison que je me donnais afin de me déculpabiliser était qu'un jour je les aurais toutes attrapées et on aurait la paix. À l'évidence, derrière cette naïveté d'enfant, mon plan n'a pas fonctionné, car on en prend encore beaucoup aujourd'hui.

On le sait tous, quand on pêche dans le lac Abitibi on doit s'attendre à prendre des poissons non désirés. Mais que doit-on faire avec ces poissons? Si vous ne les conservez pas pour la consommation, vous devez les remettre à l'eau. C'est la loi, nul n'est tenu de gaspiller des poissons considérés sportifs lors d'une journée de pêche. On se rend bien compte en hiver autour des cabanes à pêche que plusieurs adeptes ne respectent pas ce règlement. Il est même possible de recevoir une contravention d'un agent de la faune. Ce dernier pourra facilement constater les poissons abandonnés à la fin d'une journée de pêche et revenir vous visiter le lendemain.

En fait les laquaiches et les lottes ont un rôle à jouer dans la chaîne alimentaire. Depuis le début des temps, elles sont présentes naturellement et servent probablement de nourriture aux prédateurs

comme le doré et le brochet. Ces espèces sont en équilibre avec le restant des variétés de poissons et contribuent à balancer l'écosystème du lac. On entend souvent dire que ces espèces mangent les œufs de doré; cela est plus ou moins vrai, car à peu près toutes les sortes de poissons consomment des œufs de poisson à un moment ou à un autre de leur vie.

Est-ce qu'on peut les consommer alors? La réponse est oui et tout particulièrement en ce qui concerne la lotte. La chair de cette dernière est blanche tout comme le doré et est tout à fait délicieuse. Je parle par expérience, car j'ai moi-même déjà apprêté de la lotte avec succès et pourtant je ne suis pas un grand chef. Saviez-vous que dans un événement comme le festival du poisson d'Anglier au Témiscamingue on servait autrefois de la lotte? Il est désormais interdit de le faire, mais jadis les festivaliers se régalaient de la chair de ce poisson.

En résumé, quand vous prenez un poisson que vous ne désirez pas conserver, remettez-le tout simplement à l'eau. Faites-le de la même façon que si vous remettez un doré à l'eau. Si vous amenez des enfants à la pêche, ils seront très heureux de prendre ces poissons. Un enfant ne fait pas la différence entre un doré ou une lotte. En prenant des poissons vous contribuerez à leur donner le goût d'y retourner. Bonne pêche à tous!

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

CONCOURS

Cotiser à son REER/CELI, c'est gagnant

8 prix de 2 500 \$ à gagner

Participez en cotisant à un REER ou à un CELI
avant le 1^{er} mars 2023 inclusivement.



Courez la chance de gagner 1 des 8 prix de 2 500 \$

Pour participer, cotisez à un REER ou à un CELI de Desjardins.
Date limite : le 1^{er} mars 2023 inclusivement.

Tous les détails à desjardins.com/concours-reer-celi

ASSURANCE VOYAGE- Pourquoi prendre une assurance voyage ?

Une assurance voyage vous protège des imprévus financiers lorsque vous voyagez à l'extérieur de votre province, même pour une journée.

L'assurance voyage c'est :



Protection sur mesure en sélectionnant seulement celles qu'il vous faut ;



Tranquillité d'esprit en évitant le stress lié aux imprévus et ainsi profiter pleinement de vos vacances ;



Service d'assistance 24 /7 pour obtenir de l'aide en cas d'urgence médicale ou non médicale lorsque vous êtes à l'étranger.

Pour plus d'informations, veuillez consulter :

www.desjardins.com/particuliers/assurances/assurance-voyage

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest